



Après la 3ème L'ORIENTATION DE VOTRE ENFANT...

publié le 06/01/2021 - mis à jour le 03/02/2021

Descriptif :

PHASE 01 - LES INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION

après la 3ème
L'ORIENTATION DE VOTRE ENFANT COMMENCE DES MAINTENANT...

Cette année, la **procédure d'orientation post 3ème de votre enfant se déroule à travers l'application en ligne "TELESERVICES ORIENTATION 3ème"** :

La 1ère phase (intentions provisoires d'orientation) débute dès aujourd'hui jusqu'aux vacances de février
Une 2ème phase (intentions définitives d'orientation) se déroulera au 3ème trimestre

PHASE 01 - INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION (date limite de saisie 03 FEVRIER 2021)

(pour vous accompagner → cf. guide de saisie PARENTS - PROCEDURE ORIENTATION - Phase 01 Intentions provisoires post 3ème)

POUR CELA :

SEUL UN DES REPRESENTANTS LEGAUX peut effectuer la saisie et la modification des intentions provisoires d'orientation de l'élève.

(il n'est pas possible d'effectuer la saisie des voeux à partir de la connexion de votre enfant - le deuxième représentant légal pourra uniquement consulter les voeux à partir de son compte EduConnect)

1- Se connecter au TELESERVICE ORIENTATION via le compte EduConnect (si vous n'avez pas créé votre compte, trouvez ci-joint la procédure EduConnect PARENTS) en passant par le site du collège : <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-saujon/> (rubrique **Connexion EduConnect**) ou directement sur <https://ent.ac-poitiers.fr/>

2- Sélectionner la rubrique ORIENTATION

3- Sélectionner l'onglet 1-INTENTIONS PROVISOIRES

4- Saisir le ou les voeux provisoires d'orientation

→ jusqu'à 3 voeux

→ le rang détermine l'ordre de préférence (saisir le 1er voeu de rang 1 puis pour saisir les voeux de rang 2 et 3, sélectionner Ajouter une intention)

5- A la fin de la saisie du ou des voeux, Valider votre saisie

PS :

- ▶ A tout moment et jusqu'à la cloture du TELESERVICE ORIENTATION, le REPRESENTANT LEGAL AYANT SAISI LES INTENTIONS peut apporter des modifications (ajouter / supprimer / modifier l'ordre des voeux).
- ▶ Les intentions sont consultables pour l'autre représentant légal et l'élève.
- ▶ Un mail récapitulatif (si une adresse mail valide a été saisie) est envoyé aux deux parents légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Pour vous accompagner dans la procédure, 2 pièces jointes :

- ▶ un guide de saisie : PARENTS - PROCEDURE ORIENTATION - Phase 01 Intentions provisoires post 3ème

▶ pour créer votre compte EduConnect : EDUCONNECT PARENTS (ce compte vous permet aussi de suivre la scolarité de votre enfant sur Pronote)

Vous rencontrez des difficultés pour :

- ▶ vous connecter, créer votre compte EduConnect
 - ▶ procéder à la saisie des vœux provisoires d'orientation de votre enfant
- ⇒⇒⇒ **CONTACTER LE COLLEGE par MAIL : ce.0170387d@ac-poitiers.fr**

La Direction

Documents joints

 [EduConnect - Créer un compte](#) (PDF de 892.5 ko)

 [guide de saisie PARENTS - PROCEDURE ORIENTATION - Phase 01 Intentions provisoires post 3ème](#) (PDF de 2.3 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.